



Caen, le 21/01/2021.

Secrétariat Général

Objet : Préavis de grève

à Madame la rectrice
de l'Académie de Normandie

Madame la rectrice,

En application de la loi du 19 octobre 1982, j'ai l'honneur de déposer au nom de notre organisation syndicale, le SGEN-CFDT de Basse-Normandie, un préavis de grève sur les revendications suivantes :

Une annulation des suppressions de postes prévues dans l'académie de Normandie pour la rentrée 2021, pour le premier et le second degré, ainsi que pour les personnels administratifs.

Ce préavis de grève court du 24 janvier 2021 0h00 au 20 février 2021 minuit.

Il concerne l'ensemble des personnels de l'Académie de Normandie.

La présente lettre vaut préavis couvrant aussi les agents commençant ou terminant leur travail au cours de cette période.

Pendant la durée du préavis, le SGEN-CFDT de Basse-Normandie participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Recevez, Madame la rectrice, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Secrétaire Général : Olivier Buon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Buon', is written over a light blue circular stamp.